



المصحة الدولية حنبعل
Clinique Internationale Hannibal

TUNISIE > DESTINATION DE SANTE

La Tunisie aspire aujourd'hui à devenir une véritable destination de santé.

D'après une étude récente publiée en 2014 et ordonnée par la Ministère de santé, il s'avère que « les indicateurs de santé placent la Tunisie à la quatrième place de la région MENA devant ses voisins et la plus part des pays du Golf ».

Le secteur privé de santé connaît aujourd'hui une croissance très rapide lui ayant permis de recevoir en 2013 un nombre de patients estimé à 376 000 patients étrangers et générer des revenus en devises de l'ordre de 194 MD.

Les pouvoirs publics sont aujourd'hui très conscients des performances réalisées par ce secteur et cherchent à les consolider davantage en ouvrant la voie vers l'accréditation des établissements de santé pour leur permettre d'offrir aux patients la sécurité et la qualité des soins conformes aux standards internationaux les plus exigeants.

C'est dans ce contexte que la clinique Internationale Hannibal a déployé tous les efforts nécessaires pour être la première Clinique en Tunisie à obtenir une accréditation relative aux pratiques exigibles prioritaires.

Comment est née l'idée d'instaurer une démarche qualité dans votre établissement ?

Toute entreprise économique cherche à maximiser la satisfaction de sa clientèle qui devient de plus en plus informée et exigeante. Cette exigence ne peut être obtenue sans un système qualité performant.

Cette vision partagée par l'ensemble des fondateurs de la Clinique Internationale Hannibal nous a conduit depuis l'incubation de notre projet à inscrire la démarche qualité au cœur de notre stratégie et de nos choix.

Nous avons mis en place un conseil scientifique pour apporter à la Direction Générale le support requis. Disposant d'un staff médical expérimenté et formé aux meilleures écoles, un personnel paramédical hautement qualifié et motivé, exerçant suivant un ensemble de procédures et de protocoles conformes aux normes internationales et bénéficiant d'une infrastructure de haut niveau ainsi que d'un plateau technique performant.

Quels sont les motifs qui vous ont incités à recourir à l'accréditation ?

Il est utile de rappeler la définition de l'accréditation des établissements de santé qui est une procédure d'évaluation externe et indépendante effectuée par des professionnels de santé. Elle apprécie le système de management de la qualité et de la sécurité des soins.

Comme mentionné ci-dessus, ces procédures conformes aux meilleurs standards assurant la qualité et la régularité des prestations ont précédé la construction de la clinique. Cette accréditation permet cependant d'en apporter la preuve par un organisme tiers. Ceci est rendu nécessaire du fait de l'ouverture de notre clinique pluridisciplinaire reconnue notamment pour les pathologies lourdes (Oncologie, Cardiologie,...) aux patients internationaux.

Je dois dire que l'effort des pouvoirs publics Tunisiens pour assurer des lignes aériennes directes régulières du pavillon national à partir de plusieurs capitales Africaines et pour supprimer les formalités de Visa pour les pays d'Afrique du Nord et la majeure partie des pays d'Afrique Sub Saharienne a permis de renforcer ce flux de patients et cette confiance qui nous honore.

Nous espérons que ce choix d'accréditer notre établissement fera tâche d'huile pour une véritable culture de la qualité grâce à un changement radical des mentalités qui ne peut que contribuer aux efforts des pouvoirs publics qui aspirent à faire de la Tunisie une destination de santé de premier plan sur le continent.



accrédite

CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL

LES BERGES DU LAC 2, TUNIS, TUNISIE

Félicitations pour la qualité des soins et du service conforme aux normes françaises d'excellence.

VALABLE À PARTIR DE DÉCEMBRE 2015 JUSQU'À DÉCEMBRE 2016

Yves BARRAULT
Membre du ConseilAlain Michel GERETTI
Membre du Conseil

Accréditation aux pratiques de Santé aux normes internationales

Pourquoi avoir opté pour une accréditation française ?

Tout le monde reconnaît que le système de santé français est très performant grâce notamment à ses normes de qualité et de sécurité très strictes.

Nous avons passé avec succès la première étape de l'accréditation qui englobe les pratiques exigibles prioritaire (gestion des risques, dossier patient, circuit médicament, traitement de la douleur, identitovigilance, maîtrise du risque infectieux...). Nous comptons poursuivre nos efforts pour réussir la deuxième partie axée essentiellement sur la logistique et la stratégie de la clinique afin de couvrir l'ensemble des critères du manuel français.

Qu'en est-il de l'accréditation selon les normes tunisiennes ?

Il est utile de souligner que dans le cadre du projet PACS, soutenu par l'instance nationale d'accréditation en santé (INAsanté), notre établissement a été sélectionné comme établissement pilote. Ce soutien de l'Etat pour suivre un programme d'accréditation selon les normes tunisiennes est important et nous le saluons et l'appuyons avec tous les moyens dont nous disposons.

*Interview réalisé avec
M. Mohamed ZAGUIA,
PDG de la Clinique Internationale Hannibal*